

**ARRETE MODIFICATIF FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR AU
CONCOURS DONNANT ACCES AU GRADE D'INFIRMIER TERRITORIAL
DE SOINS GENERAUX
SESSION 2025**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

- Vu le Code Général de la Fonction Publique,
- Vu le décret n° 2013-593 du 5 Juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
- Vu décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,
- Vu le décret n° 94-163 du 16 février 1994 modifié ouvrant aux ressortissants des Etats membres de la Communauté Européenne autres que la France l'accès à certains cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,
- Vu le décret n°2012-1415 du 18 décembre 2012 fixant les modalités d'organisation du concours pour le recrutement des infirmiers territoriaux en soins généraux,
- Vu le décret n° 2012-1420 du 18 décembre 2012 portant statut particulier du cadre d'emploi des infirmiers territoriaux en soins généraux,
- Vu l'arrêté portant ouverture du concours donnant accès au grade d'Infirmier en Soins Généraux en date du 05 septembre 2024,
- Vu l'arrêté fixant la liste des candidats admis à concourir au concours donnant accès au grade d'Infirmier Territorial en Soins Généraux en date du 10 janvier 2025,
- Considérant que Mesdames MANNECHEZ Corinne et PINTO DA SILVA Marie-Christine, et Messieurs BOURGEOIS Stéphane et VANDENBUSSCH Christophe ne se sont pas présentés à l'épreuve et n'ont pas complété leur dossier d'inscription,

ARRETE

Article 1er : La liste des candidats admis à prendre part à l'épreuve du concours donnant accès au grade d'"Infirmier Territorial en soins généraux" est modifiée comme suit.

Article 2 : Monsieur le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un délai de recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Châlons en Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Le présent arrêté est :

- transmis à Monsieur le Préfet de la Marne,
- affiché dans les locaux du Centre de Gestion de la Marne et des Centres de Gestion parties au schéma interrégional de coordination, de mutualisation et de spécialisation des Centres de Gestion de la région Grand Est et Bourgogne Franche Comté.

Fait à Châlons en Champagne,
Le Président,
Patrice VALENTIN

Patrice VALENTIN

Signé électroniquement par : Le président
Date de signature : 16/02/2025
Qualité : Signature des PDF par le président



CENTRE DE GESTION DE LA MARNE

Liste des candidats admis à concourir

Concours d'INFIRMIER TERRITORIAL EN SOINS GENERAUX Session 2025

NUMERO DU CANDIDAT	NOM	PRENOM
1	ALPHERAN née ALPHERAN	Anaïs
2	BEERNAERT née DE PARIS	Clémence
3	BERNA née BARRIER	Noémie
4	BERTON née DUFOUR	Angélique
5	BIEBER née BIEBER	Tania
7	BOURGOIS née BOURGOIS	Juliette Marie
8	BOURQUARD née NANNI	Agathe
9	CADAMURO née CADAMURO	Céline
10	CHIBOUNE née VALLÉE	Élodie
11	CORNUAU née PONTOISE	Camille
12	DESSAUVAGES	Florine
13	FAUSSER née FAUSSER	Cinthia Angèle Marie
14	FREYERMUTH	Elodie
15	FRONVAL née LECOEUVRE	Perrine
16	GEYSSENS née GEYSSENS	Babette
17	HUTIN née BILLARD	Jennifer
18	KIEFFER née KIEFFER	Anne-Julie Magali
19	LAFOSSE née LAFOSSE	Guyène
20	LAMENDIN née DEBRUXELLES	Anne
21	LEROUX née LE DILY	Laetitia
22	LEROY	Julien
23	MANGIN née MANGIN	Camille Marguerite
24	MANIER née MANIER	Cloe
25	MANLIUS née MANLIUS	Jennifer
27	MARIAGE née MARIAGE	Aurélie Colette
28	MEDIGUE née MEDIGUE	Béatrice
29	MONVOISIN née LARRIERE	Angélique
30	MUNIER née MUNIER	Chloe
31	NICTOU née GATT	Fanny
32	PASCUAL née PASCUAL	Marie Philippine Marina
33	PERIC GUYOT née GUYOT	Céline Véronique Pascale
34	PIEMONTE née PIEMONTE	Jennifer
36	RAMIS-CLADERA née RAMIS- CLADERA	Aude
38	VANDOMBER née MATON	Adélaïde
39	WATRIN né WATRIN	Jean-Sébastien Alain

Nombre de candidats : 35